

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à l'Hôtel de Ville de Lac-du-Cerf, au 19, chemin de l'Église, le mardi 27 août 2019, à 19 heures, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Danielle Ouimet :

Caroline Huot	Conseillère poste 1
Pierre Métras	Conseiller poste 2
Danielle Caron	Conseillère poste 3
Jacques de Foy	Conseiller poste 4
Raymond Brazeau	Conseiller poste 5

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 00.

262-08-2019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR – 27 AOÛT 2019 - 19 H**

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE
02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):
 - 03.01 16 juillet 2019 – procès-verbal assemblée publique de consultation
 - 03.02 16 juillet 2019 – procès-verbal séance ordinaire
04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 04.01 Registre des comptes à payer au 31 juillet 2019
 - 04.02 Registre des comptes à payer au 27 août 2019
 - 04.03 Registre des salaires du 30 juin au 27 juillet 2019
 - 04.04 Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale – délégation de compétence

- 04.05 Télébec – Renouvellement contrat Centrex (819 597-4163)
- 04.06 Rencontre avec la Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation – 4 septembre 2019
- 04.07 Demande d’entente de paiement dans le dossier 8032 06 8093
- 04.08 Soumission – Clôture Hôtel de Ville
- 05. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 05.01 Mandat à la municipalité de Ferme-Neuve quant à la demande d’aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale
 - 05.02 Excellent travail et rapidité des pompiers volontaires
- 06. TRANSPORT
 - 06.01 Formulaire de demande de service d’ingénierie – Programmation 2020
 - 06.02 Autorisation de paiement – Excavation Gaétan Lacelle Excavation inc.
 - 06.03 Contrat d’entretien d’hiver – Route 311
- 07. HYGIÈNE DU MILIEU
- 08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 08.01 Municipalité régionale de comté d’Antoine-Labelle – Demande d’avis sur une demande d’achat de terrain – lot 5 563 188
 - 08.02 Avis de travaux - Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) – Clair – 064-52
- 09. LOISIRS
 - 09.01 Centre local de développement (CLD) d’Antoine-Labelle – Participation aux cartes de sentiers motoneige et quad 2019-2020
 - 09.02 Contenant de recyclage à trois compartiments – centre communautaire
- 10. CULTURE
 - 10.01
- 11. LACS ET ENVIRONNEMENT
 - 11.01 Avis professionnel – Caractérisation de l’écoulement des eaux entre les lacs Lefebvre et du Cerf
 - 11.02 Association pour la protection de l’environnement du lac Baptiste-Lefebvre et du lac Long
 - 11.03 Courriel d’un citoyen – écoulement du ruisseau Lefebvre

12. AVIS DE MOTION

13. RÈGLEMENTS

13.01 Demandes valides déposées pour que les dispositions 3.1 a) et 3.2 a) du second projet de règlement numéro 353-2019 modifiant le règlement 198-2000 relatif au zonage soient soumises à l'approbation de certaines personnes habiles à voter

13.02 Adoption du règlement numéro 353-2019 modifiant le règlement 198-2000 relatif au zonage

14. VARIA;

15. PÉRIODE DE QUESTIONS;

16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE

263-08-2019

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION 16 JUILLET 2019

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 16 juillet 2019.

ADOPTÉE

264-08-2019

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JUILLET 2019

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juillet 2019.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

265-08-2019

REGISTRE DES COMPTES À PAYER AU 31 JUILLET 2019

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 31 JUILLET 2019			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
P1900344			554,60 \$
M1900345	À	M1900348	37 799,02 \$
P1900349			554,60 \$
M1900350			4 932,43 \$
P1900351			554,60 \$
P1900352			554,60 \$
C1900353	À	C0900363	7 159,77 \$
L1900364	À	L1900366	12 063,02 \$
P1900367	À	P1900387	27 964,54 \$
TOTAL			92 137,18 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 27 août 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

266-08-2019

REGISTRE DES COMPTES A PAYER AU 27 AOÛT 2019

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 27 AOÛT 2019			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
P1900388	À	P1900389	896,98 \$
P1900390			409,33 \$
M1900391			2 759,40 \$
P1900392			375,06 \$
L1900393	À	L1900398	982,18 \$
TOTAL			5 422,95 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 27 août 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

267-08-2019

REGISTRE DES SALAIRES POUR LA PÉRIODE DU 30 JUIN AU 27 JUILLET 2019

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 30 juin 2019 au 27 juillet 2019, se totalisant à 33 129,23 \$. Chèques numéro : D1900242 à D1900280.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 27 août 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

268-08-2019

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE - DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la directrice générale et secrétaire-trésorière :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 31 JUILLET 2019			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB1900118			À VENIR
ENB1900121	À	ENB1900129	637,41 \$
ENB1900130			À VENIR
ENB1900131	À	ENB1900134	133,99 \$
ENB1900135			À VENIR
ENB1900136	À	ENB1900144	2 116,33 \$
TOTAL			2 887,73 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 27 août 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

269-08-2019

TÉLÉBEC – RENOUELEMENT DU CONTRAT CENTREX POUR UN AN – 819-597-4163

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre contrat Centrex avec Télébec pour un an, soit 112,39 \$ par mois/ligne plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 27 août 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

270-08-2019

RENCONTRE AVEC LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION – 4 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Danielle Ouimet, Raymond Brazeau et Jacinthe Valiquette à participer à la rencontre avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, à Mont-Laurier, le mercredi 4 septembre 2019 et à rembourser les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 27 août 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

271-08-2019

DEMANDE D'ENTENTE DE PAIEMENT DANS LE DOSSIER 8032 06 8093

CONSIDÉRANT que demande d'entente de paiement est faite dans ce dossier;

CONSIDÉRANT qu'un recours est introduit dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la propriétaire qu'à défaut de payer le montant des taxes dû et les frais judiciaires en totalité avant le 10 septembre 2019 un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et que vous serez tenu aux frais de justice suite au jugement qui sera rendu.

ADOPTÉE

272-08-2019

SOUSSION – CLÔTURE HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Métal Gosselin pour l'achat d'une clôture pour l'Hôtel de Ville avec les accessoires s'y rattachant pour la somme de 2 468,51\$

La soumission est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 27 août 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

273-08-2019

MANDAT À LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE QUANT À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR SOUTENIR LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-du-Cerf a pris connaissance du guide de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE l'optimisation des ressources et des équipements de sécurité incendie favoriserait l'atteinte des objectifs du schéma de couverture de risque en incendie;

ATTENDU QUE les maires des 12 municipalités se sont rencontrées le 29 avril 2019 afin de discuter des options de regroupement de leurs services de sécurité incendie et en sont venus à la conclusion qu'une étude de faisabilité organisationnelle et économique était requise afin d'orienter efficacement les prochaines actions;

ATTENDU QUE les municipalités de Sainte-Anne-du-Lac, Mont-Saint-Michel, Ferme-Neuve, Saint-Aimé-du-lac-des-Iles, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, Lac-du-Cerf, Kiamika, Lac-des-Écorces, Chute-Saint-Philippe, Lac-Saint-Paul et la ville de Mont-Laurier désirent présenter un projet d'étude de faisabilité organisationnelle et économique pour la mise en commun de leurs services de sécurité incendie dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de Lac-du-Cerf s'engage à participer au projet d'étude de faisabilité organisationnelle et économique pour la mise en commun de leurs services de sécurité incendie et d'assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;
- Le conseil nomme la municipalité de Ferme-Neuve à titre d'organisme responsable du projet

ADOPTÉE

274-08-2019

EXCELLENT TRAVAIL ET RAPIDITÉ DES POMPIERS VOLONTAIRES

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt la lettre de monsieur Pierre Boucher soulignant l'excellent travail et la rapidité des pompiers volontaires qui ont répondu à leur appel lorsqu'un incendie s'est déclaré à leur chalet le samedi 24 août dernier vers 9 heures du soir.

Une copie a été transmise à monsieur Simon Lagacé et à monsieur Hugo Bondu.

ADOPTÉE

TRANSPORT

275-08-2019 **Formulaire de demande de service d'ingénierie – Programmation 2020**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir au service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle la programmation 2020 comme suit :



ANNEXE B
FORMULAIRE DE DEMANDE DE SERVICE D'INGÉNIERIE
PROGRAMMATION 2020

Description du projet	Livrable (planification, demande d'aide financière, plans et devis, etc.)	Échéancier	Responsable du projet et coordonnées	Nombre d'heures estimé
Chemin Léonard segment du PIIRL, environ 5 km, plan et devis technique	Plan et devis	2020	Maurice Marier et Jacinthe Valiquette	100
Suivi segment du PIIRL sur le chemin Léonard, demande d'aide financière RIRL (90%)	Demande d'aide financière	2020	Maurice Marier et Jacinthe Valiquette	15
Total des heures déclaré 2020*				115

* Le total correspond au nombre d'heures que la municipalité souhaite déclarer pour 2020. Cette estimation sera validée par le service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle et confirmée dans la programmation annuelle.

Signature de la direction générale

« Veuillez compléter le présent formulaire, apposer la signature de la direction générale de votre municipalité et le retourner à l'adresse suivante m.raymond@mrc-antoine-labelle.qc.ca au plus tard le 31 août 2019. »

ADOPTÉE

276-08-2019 **AUTORISATION DE PAIEMENT – EXCAVATION GAÉTAN LACELLE EXCAVATION INC.**

CONSIDÉRANT que le service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle recommande à la municipalité de procéder au paiement de la facturation selon le décompte au 16 août 2019, soit 113 201,95%;

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale de payer, conformément au décompte en date du 16 août 2019, la firme Gaétan Lacelle Excavation inc., facture 0032904, au montant de 113 201,95 \$.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 27 août 2019.

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

277-08-2019

CONTRE-PROPOSITION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – CONTRAT D'ENTRETIEN D'HIVER - ROUTE 311 – DOSSIER 8810-16-4891

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports dépose une proposition à la Municipalité de Lac-du-Cerf pour le contrat d'entretien d'hiver de la Route 311 comme suit :

Date du début : 15 octobre 2019

Date de fin : 19 avril 2020

Longueur pondérée : 14.180 km

Montant du marché proposé : 82 203 \$ /année

Durée du contrat : 1 an

Renouvelable sur deux autres années sans indexation pour un total de 3 ans;

CONSIDÉRANT que le contrat d'entretien d'hiver n'a pas été indexé depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit fournir les matériaux et que le prix de ceux-ci a augmenté de beaucoup au cours des trois dernières années;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit fournir le matériel et que le prix des réparations pour le matériel augmente chaque année;

CONSIDÉRANT que les salaires des employés sont indexés chaque année;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit fournir le site d'entreposage des matériaux et que la Municipalité a dû refaire son site d'entreposage;

CONSIDÉRANT que la période d'entretien est prolongée;

CONSIDÉRANT que les hivers sont de plus en plus rigoureux et que pour ce faire nous avons dû augmenter nos réserves de sable et de sel afin d'avoir des routes sécuritaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une contre-proposition au Ministère des Transports. La contre-proposition de la Municipalité à ce sujet :

Contrat d'entretien d'hiver- Dossier 8810-16-4981

Date du début : 15 octobre 2019
Date de fin : 19 avril 2020
Longueur pondérée : 14,180 km
Montant du marché proposé : 87 000 \$ /année
Durée du contrat : 1 an
Renouvelable sur deux autres années sans indexation pour un total de 3 ans.

Le prix global à forfait comprend :
La fourniture des matériaux, taxes incluses (approvisionnement libre);
La fourniture du site d'entreposage des matériaux;
La fourniture du matériel;
La patrouille et la veille météorologique;
Le déneigement et déglçage;
La clause d'ajustement du carburant diesel incluse au marché.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

278-08-2019

**MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE D'ANTOINE-LABELLE –
DEMANDE D'AVIS SUR UNE DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN –
LOT 5 563 188**

CONSIDÉRANT que la MRC d'Antoine-Labelle demande notre avis sur une demande d'achat du terrain sur le territoire de Lac-du-Cerf, lot 5 563 188, matricule 8223-36-3757, monsieur Gaétan Boismenu ;

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la MRC d'Antoine-Labelle que la municipalité de Lac-du-Cerf n'a aucune objection à cette vente.

ADOPTÉE

279-08-2019

**AVIS DE TRAVAUX - TABLE LOCALE DE GESTION INTÉGRÉE DES
RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (TGIRT) – CLAIR – 064-52**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à monsieur Jocelyn Campeau qu'une rencontre ait lieu avec Services Bioforêt, des représentants du Service de gestion intégrée des ressources naturelles de la MRC d'Antoine-Labelle et des représentants du Service d'aménagement de la MRC d'Antoine-Labelle, et ce, afin d'établir une entente, avant le début des travaux prévus le 10 septembre 2019.

ADOPTÉE

LOISIRS

280-08-2019 PARTICIPATION AUX CARTES DE SENTIERS MOTONEIGE ET QUAD 2019-2020

ATTENDU que le Tourisme Laurentides nous a envoyé une proposition de participation aux programmes de publicité et de promotion concernant la carte sentiers motoneige 2019-2020 au montant de 210 \$ plus taxes et carte Laurentides quad aventure pour 2019-2020 au montant de 315 \$ plus taxes;

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de réserver un espace publicitaire sur la carte sentier motoneige et la carte Laurentides quad aventure pour 2019-2020 au montant total de 603,62 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 27 août 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

281-08-2019 CONTENANT DE RECYCLAGE A TROIS COMPARTIMENTS – CENTRE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf a demandé des prix pour l'achat d'un contenant de recyclage à trois compartiments pour le centre communautaire Gérald-Ouimet ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

M. Jacques Charbonneau	500,00 \$
Centre d'hygiène	904,21 \$
M. Normand Ouimet	906,64 \$
Mobilier public	1322,21 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat à monsieur Jacques Charbonneau pour la somme de 500,00 \$.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 27 août 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

LACS ET ENVIRONNEMENT

282-08-2019

AVIS PROFESSIONNEL – CARACTERISATION DE L'ÉCOULEMENT DES EAUX ENTRE LES LACS LEFEBVRE ET DU CERF

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt l'avis professionnel – caractérisation de l'écoulement des eaux entre les lacs Lefebvre et du Cerf en date du 30 juillet 2019.

ADOPTÉE

283-08-2019

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC BAPTISTE-LEFEBVRE ET DU LAC LONG

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt la lettre de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Baptiste-Lefebvre et du lac Long en date du 11 juillet relativement au niveau élevé de l'eau du lac Baptiste-Lefebvre et de leur faire parvenir l'avis professionnel – caractérisation de l'écoulement des eaux entre les lacs Lefebvre et du Cerf en date du 30 juillet 2019.

ADOPTÉE

284-08-2019

COURRIEL D'UN CITOYEN – ÉCOULEMENT DU RUISSEAU LEFEBVRE

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt la lettre de monsieur Denis Landry en date du 26 août 2019 relativement à l'écoulement du ruisseau Lefebvre et de lui faire parvenir l'avis professionnel – caractérisation de l'écoulement des eaux entre les lacs Lefebvre et du Cerf en date du 30 juillet 2019.

ADOPTÉE

RÈGLEMENTS

285-08-2019

DEMANDES VALIDES DEPOSEES POUR QUE LES DISPOSITIONS 3.1 A) ET 3.2 A) DU SECOND PROJET DE REGLEMENT NUMERO 353-2019 MODIFIANT LE REGLEMENT 198-2000 RELATIF AU ZONAGE SOIENT SOUMISES A L'APPROBATION DE CERTAINES PERSONNES HABLES A VOTER

CONSIDÉRANT que suite à l’avis public publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière le 7 août 2019, des demandes valides de personnes intéressées d’une zone visée REC-14 et d’une zone contigüe REC-02 ont été reçues entre le 8 et le 15 août 2019, à l’effet de demander que les articles 3.1 a) et 3.2 a) du second projet de règlement 353-2019 modifiant le règlement 198-2000 relatif au zonage soient soumises à l’approbation de certaines personnes habiles à voter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par appuyé par le conseiller Jacques de Foy
appuyé par le conseiller Pierre Métras
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt les demandes valides des personnes intéressées et d'adopter le règlement numéro 353-2019 en y retirant les articles 3.1 a) et 3.2 a) et en retirant l'article 5.1 et les annexes A et B puisqu'ils n'ont pu lieu d'être vu les demandes déposées à 3.1 a) et 3.2 a).

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas aller en tenue du registre afin de déterminer si un scrutin référendaire doit être tenu.

ADOPTÉE

RÈGLEMENTS

286-08-2019

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 353-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 198-2000 RELATIF AU ZONAGE

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau
appuyé par le conseiller Pierre Métras
et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le règlement numéro 353-2019 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage.

Une copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Des copies du règlement sont mises à la disposition du public.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

287-08-2019

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 19 h 39.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
maireesse

Jacinthe Valiquette
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Ouimet
maireesse.